

## **Représentations linguistiques des Nigériens et des Nigériennes en fonction de leur âge**

Fabrice ROUILLER  
Université de Lausanne

### **1. Introduction**

En reprenant le phénomène de transmission par les femmes, exposé par LABOV (1998), une attention particulière est apportée aux représentations linguistiques des jeunes Nigériens et Nigériennes. Est-ce que les jeunes, c'est-à-dire les gens âgés de 15 à 20 ans selon les critères de sélection établis, sont réceptifs aux intentions, inconscientes, de leurs mères ? La constatation du processus psychologique n'est certes pas possible par la méthode retenue. Néanmoins, notre hypothèse repose sur l'idée que des traces de ce processus doivent s'exprimer par des attitudes relativement comparables, tant du côté des jeunes que du côté de leurs mères ; ceci justifie une approche dont la variable de base repose sur l'âge, réduit à cinq classes pour la commodité de son utilisation.

A première vue, on ne rencontre que peu de résultats très saillants chez les plus jeunes mais plutôt une opposition entre les répondants âgés de 15 à 30 ans et ceux âgés de plus de 31 ans. Les premiers sont nés dans les années 70, ou plus tard, époque durant laquelle ont été lancées, au Niger, les écoles « expérimentales », suite aux conférences de la post-indépendance organisées par l'UNESCO, notamment celle d'Addis-Abeba, avec pour objectif premier la généralisation de l'alphabétisation sur tout le continent africain. La Conférence de Bamako, quant à elle, a abouti, en 1966, à l'unification des alphabets de langues nationales de l'Ouest africain (en l'occurrence les cinq langues « nigériennes » nous intéressant ainsi que les langues mandingues). Les informateurs peuvent certes être imprégnés de ce renouveau culturel autour des langues autochtones. Cependant, très peu d'entre eux ont véritablement reçu un enseignement dans ces langues, même s'il est, théoriquement, possible.

### **2. Profil linguistique et scolaire des témoins**

Les résultats qui suivent seront basés sur la répartition présentée dans le tableau ci-dessous, en tenant compte du fort décalage qui existe entre classes d'âge et qui ne permet ainsi

d'accorder aux données qu'une valeur indicative, certaines strates étant trop peu fournies pour autoriser le dégagement de tendances véritablement représentatives.

		hausa	s-z	fulfulde	kanuri	tamajaq	Total
-20 ans	N=	167	76	102	43	121	509
	%	12.0	9.9	9.1	11.1	14.2	11.2
21-30 ans	N=	412	231	287	122	224	1276
	%	29.6	30.0	25.5	31.6	26.4	28.2
31-40 ans	N=	369	197	308	96	248	1218
	%	26.5	25.6	27.4	24.9	29.2	26.9
41-50 ans	N=	205	89	229	79	136	738
	%	14.7	11.6	20.4	20.5	16.0	16.3
+ 50 ans	N=	238	176	199	46	121	780
	%	17.1	22.9	17.7	11.9	14.2	17.3
Total	N=	1391	769	1125	386	850	4521
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Répartition des répondants selon L1 déclarée et âge

Plus de 40% des répondants âgés de moins de 31 ans ont déclaré avoir fréquenté l'école dite « traditionnelle », c'est-à-dire en français et selon le modèle occidental. Ce taux diminue graduellement en fonction de l'âge (28% chez les 31 à 40 ans, 14% chez les 41 à 50 ans) pour atteindre 9% chez les répondants de plus de 50 ans. En ce qui concerne la fréquentation de l'école dite « coranique », les personnes âgées de plus de 40 ans dépassent le score de 40% alors que les plus jeunes se retrouvent en-dessous de ce taux. Enfin, parmi ceux qui ont affirmé n'avoir suivi aucun enseignement, 47% ont plus de 50 ans contre 31% qui en ont moins de 30.

La pratique déclarée du français laisse apparaître un fort lien avec la scolarisation et, par conséquent, une diminution sensible du taux chez les plus âgés : en effet, 38% des jeunes de moins de 20 ans prétendent parler la langue officielle, contre seulement 15% des témoins âgés de plus de 50 ans. La scolarisation semble aussi avoir un effet sur la pratique des langues nationales comme langues secondes par les Nigérien-ne-s. Si le taux de multilinguisme général s'élève à 78%, un écart de dix points vers le bas caractérise les enquêtés de plus de 50 ans, qui, on l'a vu ci-dessus, sont les moins scolarisés. Le multilinguisme est donc un phénomène qui semble se renforcer chez les plus jeunes eu égard, d'une part, à l'augmentation du nombre de scolarisés, particulièrement en ville. D'autre part, la réalité nigérienne actuelle doit aussi avoir son influence sur le multilinguisme, notamment le creuset d'habitants aux langues différentes que représente maintenant la capitale, lié à un fort exode rural. En outre, les progrès technologiques comme la réception de programmes de télévision occidentaux par satellite peuvent renforcer la dynamique du français parmi les jeunes urbains, l'un des modes de fonctionnement social au Niger voulant

qu'un foyer détenant un téléviseur soit généralement ouvert aux amis et voisins, permettant ainsi d'augmenter de manière sensible le nombre de téléspectateurs.

Les phénomènes exposés ci-dessus expliquent la vitalité des deux langues véhiculaires au Niger ainsi que celle de la langue officielle. Cependant, les deux langues véhiculaires bénéficient d'un nombre de locuteurs non natifs variable en fonction de l'âge ; en effet, 30% des plus jeunes contre 44% des plus âgés affirment parler le songhay-zarma, alors que les jeunes se rapprochent des plus âgés (près de 60%) dans leur pratique du hausa, pendant que les adultes de 30 à 50 ans affichent un score légèrement au-dessus du taux général. Chez les plus jeunes, la pratique moins soutenue du songhay-zarma et celle, plus importante, de la langue officielle laissent donc entrevoir, dans un futur plus ou moins proche, un bilinguisme général hausa-français au détriment des autres langues nationales, même si le songhay-zarma joue un rôle véhiculaire réel dans certaines zones du Niger, dont la capitale.

### 3. Pratiques en situation

Si presque tous, jeunes et moins jeunes, déclarent pratiquer leur langue première en famille, on relève que les locuteurs du kanuri sont les moins nombreux à déclarer y parler la leur (83% contre plus de 90%). Ceci est particulièrement vrai chez les kanuriphones âgés de plus de 30 ans qui sont les plus nombreux à affirmer parler le hausa en famille : sa pratique n'est déclarée que par moins de 20% des plus jeunes, 30% des 21 à 30 ans, alors que les classes d'âges les plus âgées affichent un score au-dessus du taux commun de 37%. On a vu que les femmes kanuriphones déclaraient, elles aussi, et plus que les autres Nigériennes, parler aussi une autre langue en famille, en l'occurrence le hausa. Il est cependant surprenant que les jeunes de moins de 30 ans soient les plus nombreux à déclarer parler leur langue. S'agit-il ici d'un repli identitaire des jeunes ou d'une réaction psychologique envers les « autres » langues dont leurs mères se servent au sein du foyer ?

Aux dires des personnes interrogées, les relations amicales se tissent dans leur langue propre, la plupart du temps. Les plus jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq manifestent cependant un écart par rapport à leurs pairs plus âgés : 87% pour les plus jeunes fulfuldephones et 95% et plus chez les répondants de plus de 21 ans, 77% chez les plus jeunes locuteurs du tamajaq et 84% et plus parmi les autres. Les hausaphones sont 22% à déclarer l'utilisation du songhay-zarma dans leur relations informelles, les jeunes étant légèrement plus nombreux (26%).

Par contre, chez les songhay-zarmaphones déclarant pratiquer le hausa avec leurs amis, le taux est relativement constant (30%) sauf chez les plus âgés (16%). Parmi les minorités, on relève la même tendance générale à une plus grande ouverture à l'une des deux langues majoritaires chez les plus jeunes. Parmi les fulfuldephones, les plus jeunes sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer parler le hausa avec leurs amis (29% pour un taux moyen de 24%) ; par contre, ils sont les moins nombreux à déclarer la pratique du songhay-zarma dans leur cercle d'amis (taux général de 20%, 15% chez les plus jeunes). Chez les kanuriphones, le taux moyen de la pratique du hausa se situe à 60%, mais les plus jeunes (48%) et les plus âgés (41%) se démarquent de leurs pairs. Le même constat vaut aussi pour le songhay-zarma (taux moyen de 14%) mais cette fois-ci les plus jeunes et les plus âgés sont rejoints par les répondants de 41 à 50 ans (taux de 10%, voire en-dessous pour cette dernière classe d'âge). Enfin, les tamajaquophones affichent un taux relativement constant de 13% dans leur pratique informelle du songhay-zarma mais révèlent une relation inversement proportionnelle entre l'âge et la pratique du hausa : plus de 50% chez les plus jeunes mais moins de 30% chez les plus âgés.

#### **4. Attitudes envers les langues majoritaires (hausa et songhay-zarma) : chez les locuteurs natifs**

La prière, pratique des plus intimes, est voulue en langue propre chez les hausaphones de tous âges. Par contre, les plus jeunes locuteurs du songhay-zarma sont les moins nombreux à souhaiter l'usage de leur langue (écart de 8 points par rapport au taux communautaire de 89%). En ce qui concerne les langues désirées pour l'enseignement, les hausaphones manifestent une confiance en leur langue propre bien plus soutenue que les songhay-zarmaphones (60% contre 40%). Chez les hausaphones, leur langue acquiert des qualités éducatives de manière proportionnelle à l'âge des répondants (de 46% chez les plus jeunes à 66% chez les plus âgés). Chez les songhay-zarmaphones, les résultats examinés en fonction de l'âge sont assez proches du taux établi pour toute la communauté (38%) sauf chez les jeunes de moins de 20 ans où seulement 31% d'entre eux souhaiteraient l'usage de leur langue à l'école. Si 17% de songhay-zarmaphones choisissent aussi le hausa à l'école, les hausaphones ne sont que 11% à accorder des qualités scolaires à la deuxième langue majoritaire, sans qu'une attitude liée à l'âge ne se dégage.

Malgré des écarts relativement faibles, on relève une tendance chez les jeunes hausaphones et songhay-zarmaphones à accueillir moins favorablement que leurs pairs plus âgés l'idée qu'un

discours émanant d'une autorité (Président, préfet, sous-préfet,...) puisse être tenu dans leur langue propre. On retrouve la même tendance chez les plus jeunes à moins valoriser leur langue propre dans les débats parlementaires. Des choix exprimés quant aux langues de l'administration nigérienne se dégage une opposition entre les répondants âgés de plus de 30 ans et ceux âgés de moins de 30 ans dans leur attitude face à leur langue première. Cependant, chez les songhay-zarmaphones, un fossé générationnel semble se dessiner plutôt autour de l'âge de 40 ans. On relève ici une attitude inversement proportionnelle : lorsque le français est choisi par les jeunes, les langues nationales sont systématiquement moins valorisées. Les langues désirées en justice, quant à elles, ne donnent pas de résultats aussi tranchés entre les deux langues majoritaires et le français, même si 36% des locuteurs du songhay-zarma les plus jeunes retiennent le français contre 16% chez leurs pairs âgés de plus de 20 ans. Dans le domaine judiciaire, sous sa forme moderne et actuelle ou sous une forme religieuse et plus traditionnelle, il y a un très fort souhait de chacun de bien comprendre les verdicts pouvant les toucher directement. Il semble dès lors bien légitime que les langues comprises par chacun soient plutôt choisies alors que dans des institutions comme le parlement, le système d'autorités en place ou l'administration, peut-être encore perçues comme des importations occidentales, le français est moins contesté par les jeunes qui le maîtrisent plus souvent que leurs aînés.

Les documents officiels sont majoritairement désirés en français par les plus jeunes alors que les personnes plus âgées se tournent plutôt vers leur langue propre. En effet, si les hausaphones de moins de 30 ans ne souhaitent voir leur langue sur leur carte d'identité qu'à hauteur de 43%, les personnes âgées lui décernent 77% de leurs voix. Le même constat vaut pour les songhay-zarmaphones : près de 40% des plus jeunes le souhaitent contre plus de 80% des plus âgés. Peu d'écarts séparent jeunes et plus âgés quant à la langue qu'ils souhaitent dans les médias : 95% de hausaphones et 88% de songhay-zarmaphones désirent entendre leur langue à la radio et à la télévision. Si les hausaphones de tous âges s'accordent à hauteur de 25% dans leur souhait d'entendre des émissions, aussi, en songhay-zarma, les locuteurs de celui-ci manifestent, à l'égard du hausa, une attitude variable : on relève un score supérieur à 40% chez les gens âgés de moins de 40 ans mais en dessous de 40% chez les plus âgés. Un pic approchant 60% caractérise les locuteurs du songhay-zarma de 21 à 30 ans. Il semble ainsi que les jeunes songhay-zarmaphones acceptent de plus en plus le hausa comme langue des médias, diffusés, en principe, sur tout le territoire national, même dans les espaces où le songhay-zarma est majoritaire.

En ce qui concerne la pilule magique, parmi les locuteurs natifs du hausa et du songhay-zarma, ce sont les plus jeunes qui envisageraient de parler une autre L1, même si tous accordent la première place à leur langue. La prise fictive d'une deuxième comprimé révèle que ce sont les plus âgés qui accueillent le plus favorablement l'autre langue véhiculaire. Quant aux plus jeunes, ils sont les plus nombreux à privilégier le français.

##### 5. Attitudes envers les langues majoritaires (hausa et songhay-zarma) : chez les locuteurs non-natifs

Si chacun et chacune a manifesté un très fort attachement pour sa langue propre, ce qui explique que les membres des trois communautés minoritaires visitées ont systématiquement donné la première place à leur langue, les enquêtés semblent bien conscients des avantages communicationnels que leur procurent les deux langues véhiculaires. Il est ainsi fait état de leur attitude générale par rapport à ces deux « grandes » langues. D'après le tableau ci-dessous, le songhay-zarma semble être moins parlé au Niger dans la classe d'âge des plus jeunes. Par contre, le hausa connaît une dynamique opposée puisqu'il se révèle un peu plus parlé par les répondants de moins de 50 ans, sauf chez les kanuriphones. Ce constat mérite cependant certaines précautions puisque près de 70% des individus ont été interrogés en zones à dominante hausaphone.

		- 20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	+ 50 ans	total
<b>hausa</b>	<b>fulfuldephones</b>	72.0%	72.4%	76.9%	72.3%	68.8%	<b>73.0%</b>
	<b>kanuriphones</b>	94.4%	98.2%	100.0%	97.0%	96.9%	<b>97.9%</b>
	<b>tamajaquophones</b>	84.8%	79.1%	81.1%	85.6%	73.8%	<b>80.9%</b>
<b>songhay-zarma</b>	<b>fulfuldephones</b>	33.3%	44.9%	44.5%	46.0%	53.6%	<b>45.6%</b>
	<b>kanuriphones</b>	13.9%	28.1%	31.1%	19.7%	18.8%	<b>24.9%</b>
	<b>tamajaquophones</b>	26.8%	37.2%	32.2%	33.6%	38.8%	<b>33.8%</b>

##### Pratique déclarée du songhay-zarma et du hausa selon L1 des minorités et âge

En ce qui concerne les langues non souhaitées pour la prière, il semble que les jeunes manifestent un rejet plus net du hausa. En effet, si le taux moyen de tamajaquophones refusant le hausa est de 8%, le score des plus jeunes s'élève à 18%. Par contre, le rejet du songhay-zarma est constant (autour de 7%) pour les cinq classes d'âge de la communauté. Les plus jeunes fulfuldephones manifestent eux aussi leur rejet du hausa de manière plus prononcée (à hauteur

de 30% contre 20% pour les autres), alors que le taux moyen de 17% envers le songhay-zarma vaut pour tous. Les kanuriphones les plus jeunes se démarquent de leurs pairs plus âgés dans leur rejet exprimé envers le hausa et le songhay-zarma, ceci de manière assez timide. Ces jeunes qui écartent les langues véhiculaires de leur sphère intime expriment-ils un rejet dirigé envers une langue et sa communauté ou s'agit-il plutôt d'une réaction critique, liée au jeune âge, envers l'éducation religieuse reçue très souvent dans l'une des langues véhiculaires ?

Les trois minorités ne manifestent pas de grand attachement pour le songhay-zarma pour lequel les scores généraux dépassent rarement 10%. Le meilleur score général se rencontre parmi les langues choisies pour les médias. Même si les variations sont peu sensibles au vu du faible taux général, on dégage tout de même un penchant manifesté plus sensiblement par les fulfuldephones de plus de 50 ans, alors que parmi les kanuriphones, ce sont plutôt les moins de 50 ans qui manifestent leur timide acceptation. La migration des populations kanuriphones en milieu songhay-zarma, particulièrement dans la capitale, a vraisemblablement commencé dans les années 60 lors de l'indépendance du Niger avec la volonté de représenter les minorités dans les institutions de l'Etat. Les plus jeunes, surtout ceux qui sont nés et ont été éduqués dans la capitale, semblent agréer ainsi une langue qui leur est moins « étrangère » puisqu'elle fait partie du milieu dans lequel ils évoluent, même s'ils sont les moins nombreux à déclarer la parler.

Les considérations qui suivent concernent uniquement le hausa, langue bien plus choisie par les informateurs des minorités linguistiques. En ce qui concerne l'école nigérienne, les fulfuldephones et tamajaquophones s'accordent tous pour donner au hausa 5 à 10% de leurs voix. Par contre, plus de 15% de kanuriphones de 21 à 40 ans et 24% des 41 à 50 ans souhaitent un enseignement en hausa pour leurs enfants. Dans des domaines comme le discours d'une autorité, les débats du parlement, la justice et l'administration, les kanuriphones se montrent les plus ouverts à la langue hausa. Parmi ceux-ci, ce sont surtout les témoins âgés de 31 à 50 ans qui manifestent ce désir alors que parmi les plus jeunes, on exprime un attachement plus timide au hausa. Dans les deux autres communautés minoritaires, on ne rencontre que de très faibles variations liées à l'âge. Mais il faut cependant souligner que parmi ces informateurs, et pour les domaines ci-dessus, 1 sur 5 choisit le hausa. En ce qui concerne les documents officiels, on constate un repli identitaire plus fort, même chez les kanuriphones, et spécialement chez les 31 à 50 ans qui ont manifesté, on l'a vu ci-dessus, un attachement plus soutenu pour le hausa dans d'autres secteurs. Le composé « carte d'identité » fait bien référence à l'intimité des sujets, intimité vécue et voulue en kanuri, alors qu'ils accepteraient le fonctionnement de certaines

institutions de la République aussi en hausa, à côté de leur langue propre. Dans les médias, on retrouve la même acceptation assez générale pour le hausa par les locuteurs du fulfulde (26%) et du tamajaq (22%). Par contre, les kanuriphones de 21 à 50 ans atteignent 42%, contre 33% chez les plus jeunes et 26% chez les plus âgés.

Concernant la « pilule magique », le songhay-zarma recueille systématiquement moins de voix que le hausa. Ce dernier est souhaité comme langue première par près de 10% de kanuriphones, par les 31 à 50 ans surtout. Le hausa est la langue seconde dont les minorités souhaitent acquérir la compétence : 40% chez les fulfuldephones et les kanuriphones et 32% chez les tamajaquophones. Cette fois-ci, ce sont les plus jeunes des trois communautés qui le plébiscitent plus massivement, ainsi que les locuteurs du kanuri âgés de plus de 50 ans. Le songhay-zarma est souhaité comme L2 par 17% de fulfuldephones, spécialement par les plus de 40 ans et par les tamajaquophones de moins de 40 ans, où l'écart est faible. Par contre, pour les kanuriphones, même si certains déclarent le parler, seulement 2% en souhaiteraient l'acquisition imaginaire. En L3, les trois minorités s'accordent à donner 25% de leurs voix au hausa, les jeunes locuteurs des trois communautés manifestant un choix moins prononcé. Le songhay-zarma récolte cette fois-ci les voix de 20% de fulfuldephones, de 15% de tamajaquophones et de 8% de kanuriphones. Ici, ce sont les plus jeunes qui lui octroient plus volontiers leurs voix.

## **6. Attitudes envers les langues minoritaires (fulfulde, kanuri et tamajaq)**

Les trois langues minoritaires considérées sont choisies, presque exclusivement, par leurs locuteurs natifs. Elles ne sont d'ailleurs parlées, comme L2, que par un petit 10% de locuteurs du hausa et du songhay-zarma, les répondants de moins de 20 ans se révélant les moins enclins à en déclarer la pratique. Cependant, une attention particulière doit être accordée puisque ces trois communautés réunies représentent près d'un quart de la population nationale nigérienne et qu'elles manifestent, vis-à-vis de leur langue respective, un attachement très fort.

Pour les matières éducatives, les plus favorables à leur langue sont les fulfuldephones les plus jeunes et les plus âgés qui dépassent le taux général de 52%. Chez les kanuriphones, les témoins âgés de 21 à 50 ans (plus de 45%) s'opposent nettement aux plus et moins jeunes (un peu plus de 30%). Chez les tamajaquophones, ce sont plutôt les informateurs âgés de 21 à 30 ans (46%) qui manifestent la volonté de voir leur langue enseignée aux générations futures par l'école alors que le taux établi pour la communauté avoisine 38%. Concernant le discours d'une autorité,



les fulfuldephones et les tamajaquophones de moins de 20 ans, ainsi que les kanuriphones de 21 à 30 ans expriment un attachement plus réservé à leur langue, même si la majorité d'entre eux la désire. Parmi les langues à retenir au parlement nigérien, les jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont les moins favorables à leur langue, alors que parmi les kanuriphones on relève une attitude relativement homogène. En justice, les langues préférées sont les langues premières de chaque interrogé. Cependant, les plus jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont les moins attachés à leur langue, alors que les kanuriphones présentent à nouveau une attitude homogène. Le même constat vaut aussi pour les plus jeunes fulfuldephones et tamajaquophones dans les langues qu'ils désirent dans l'administration nigérienne. Dans ce domaine, les kanuriphones les plus attachés à leur langue sont les plus âgés et les plus jeunes.

Les documents officiels sont voulus dans la langue propre de chacun particulièrement chez les plus âgés : on note une progression soutenue en fonction de l'âge chez les locuteurs du fulfulde. Chez les kanuriphones, les témoins âgés de 41 à 50 ans dépassent 50% alors que les plus jeunes et les plus âgés se situent en dessous de la majorité de la strate. Le taux général des tamajaquophones se situe à 70% mais les plus jeunes se situent bien en dessous. Enfin, dans les médias, les kanuriphones manifestent une attitude assez homogène alors que les locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont moins nombreux que les autres à souhaiter entendre leur langue à la radio et/ou à la télévision.

Suite à l'ingestion, fictive, d'une première pilule, la majorité des réponses se dirige vers la langue première mais les locuteurs du kanuri (67% contre 61%, taux général) et du tamajaq (74% contre 67%, taux général) de moins de 20 ans se présentent comme les plus « chauvins » comme le font les fulfuldephones de moins de 20 ans et ceux de plus de 50 ans (plus de 87%/ 83%). En conséquence, à la deuxième pilule, la tendance s'inverse, les plus jeunes étant les moins nombreux à choisir leur langue cette fois-ci. Après une troisième pilule, les résultats sont beaucoup moins saillants, vus à la loupe de l'âge.

## **7. Attitudes envers le français**

D'une manière générale, le français, langue officielle, est surtout désiré dans des domaines où il est avant tout utilisé sous forme écrite (état civil et enseignement public). En ce qui concerne les documents officiels (acte de naissance et carte d'identité), outre un fort désir de les voir écrits dans leur langue, on l'a vu ci-dessus, les jeunes les souhaitent aussi en français : les réponses dépassent

50% chez les témoins de moins de 30 ans alors qu'elles se situent en dessous de 50% pour les deux langues majoritaires. Ici, le français se révèle la langue de choix par son statut international mais aussi par sa tradition écrite que ni le hausa et le songhay-zarma ni les langues minoritaires ne semblent encore avoir acquise aux yeux des répondants. Quant à l'enseignement public, le français est la langue choisie par 44% des répondants. La langue officielle est mieux acceptée par les jeunes générations pour ce qui touche à l'école et aux activités de l'Etat. Cependant, l'appartenance linguistique a aussi sa part d'influence comme chez les fulfuldephones (taux général de 35%), qui, à l'instar des autres jeunes Nigériens, se montrent plus volontiers enclins à maintenir la langue officielle dans les domaines qui lui sont actuellement dévolus, mais qui suivent aussi leurs pairs par une attitude moins favorable que celle des songhay-zarmaphones (taux général de 64%) envers le français comme langue préférée pour l'école publique.

Les plus jeunes sont les plus favorables à l'utilisation du français par le pouvoir politique (30% chez les plus jeunes locuteurs du songhay-zarma contre 10% chez les plus âgés et plus de 15% chez les hausaphones jusqu'à 30 ans contre moins de 10% à partir de 31 ans). On retrouve la même tendance chez les plus jeunes à moins valoriser leur langue propre pour les débats parlementaires et à préférer le français ; en effet, 33% des hausaphones les plus jeunes le choisissent alors que le taux établi pour la communauté est de 20% et 54% de songhay-zarmaphones font de même alors que le taux moyen est de 31%. En outre, les jeunes de moins de 20 ans se montrent parfois moins favorables au français que les répondants de 21 à 30 ans ou même parfois jusqu'à 40 ans. La dynamique du français semble donc bien aller vers un changement, qui correspond d'ailleurs en partie aux attitudes des femmes qui ne rejettent généralement pas le français mais qui l'accompagnent d'au moins une langue nationale, et plus particulièrement de l'une des deux langues véhiculaires. Concernant les langues souhaitées dans les médias, on constate à nouveau le phénomène où les plus jeunes et les plus âgés s'opposent. Chez les jeunes songhay-zarmaphones, le français récolte presque autant de voix que leur langue propre, certainement par le fait que ceux-ci, en majorité résidents de la capitale, sont proches des médias internationaux, moins répandus dans le reste du pays.

Le choix du français pour la prière est très discret, mais un peu moins parmi les songhay-zarmaphones de 31 à 40 ans, qui se détachent aussi bien de leurs pairs que des répondants des autres communautés linguistiques. Un pourcentage plus élevé de jeunes songhay-zarmaphones rejette aussi purement et simplement le français de la prière qui ne peut être envisagée dans cette langue associée avant tout à des pratiques non musulmanes.

En ce qui concerne les réponses données autour de la « pilule », le français n'est désiré que très rarement comme langue première. Lorsqu'on le choisit, il est plutôt accueilli par les jeunes. En L2, le taux de réponses accordées au français décroît avec l'âge : les plus « francophiles » étant les plus jeunes songhay-zarmaphones à près de 50% et les moins francophiles les locuteurs les plus âgés des trois langues minoritaires. C'est au niveau de la troisième pilule que le français reçoit le meilleur score : 25% de l'échantillon général. Les jeunes locuteurs des trois langues minoritaires donnent un nombre plus important de leurs voix au français et s'opposent de manière nette aux répondants de plus de 50 ans qui manifestent un besoin de la langue officielle moins prononcé.

### 8. Attitudes envers l'arabe

Concernant l'arabe, langue religieuse, la volonté de le choisir n'est exprimée que dans un domaine comme l'école et dans les désirs absolus des répondants (« pilule »). L'arabe est désiré à l'école dans une proportion comparable au français, c'est-à-dire par 42% des répondants. Il est voulu par 60% de songhay-zarmaphones, 51% de tamajaquophones, 43% de fulfuldephones, 41% de hausaphones et 17% de kanuriphones. Les principales oppositions se rencontrent parmi les minorités (fulfuldephones, tamajaquophones et kanuriphones) où une préférence plus affirmée pour l'arabe augmente graduellement avec l'âge. Chez les hausaphones et songhay-zarmaphones, on ne relève que peu de variations même si chez les songhay-zarmaphones ce sont les plus jeunes qui accueillent légèrement plus favorablement l'arabe à l'école. Dans les autres domaines, l'arabe ne recueille que peu de voix, ceci même au niveau de la justice, où, en rappelant que 99% de l'échantillon s'est révélé musulman, aucune relation ne semble être exprimée entre l'islam avec son propre système juridique et le choix de l'arabe. Les Nigérien-ne-s affichent donc une conception laïque de leurs institutions en écartant la langue religieuse des activités de l'Etat. Néanmoins, ils expriment le souhait que ce même Etat permette à leurs enfants d'acquérir, par l'école, des compétences non seulement « civiles » mais aussi religieuses.

A côté de l'école, l'arabe se manifeste aussi dans le choix libre lié à la pilule magique, même s'il récolte rarement plus de 25% des voix. Si rien n'oppose les cinq classes d'âge des répondants hausaphones et songhay-zarmaphones, on relève une attitude très peu accueillante de la part des plus jeunes informateurs des communautés minoritaires envers l'arabe que leurs pairs plus âgés voudraient acquérir après avoir ingéré un premier comprimé. La prise d'une deuxième pilule révèle une opposition entre répondants en-dessous et en-dessus de 30 ans, ces derniers réservant à

l'arabe un accueil plus favorable. Le troisième choix est l'expression d'une attitude relativement homogène sauf chez les locuteurs du fulfulde et du tamajaq de plus de 50 ans qui affichent un attachement plus manifeste pour l'arabe.

## 9. Conclusions

Une attitude plus favorable des jeunes envers les deux langues majoritaires et le français a été relevée. Elle peut être mise en parallèle avec celle des femmes dont les réponses sont comparables. Ce phénomène pourrait ainsi permettre un débat sur les modalités de la co-officialisation de ces deux langues, sans forcément écarter la langue officielle actuelle. Cependant, cette attitude positive est relativisée par les attentes des répondants en matière scolaire où, on l'a vu, les minorités n'accordent que peu de place au songhay-zarma et un accueil assez timide au hausa. L'attitude des hausaphones envers le songhay-zarma représente aussi une ombre au tableau : comment envisager l'officialisation de deux langues si les locuteurs natifs de l'une (en l'occurrence le hausa) n'accueillent pas aussi favorablement l'autre, le nombre de voix octroyées au songhay-zarma étant bien inférieur à celui des voix en faveur du hausa, sans qu'une attitude liée à l'âge ne se dégage, alors que les femmes songhay-zarmaphones ont manifesté un rejet plus sensible du hausa ?

Si l'arabe est fortement souhaité par la population générale à l'école, il est néanmoins bien moins désiré par les jeunes qui manifestent leur préférence pour le français. L'école, sous sa forme actuelle, semble donc satisfaire une partie de ceux qui l'ont fréquentée et quittée il y a encore peu de temps. Mais on a vu aussi que les plus âgés sont les moins scolarisés mais aussi ceux qui ont fréquenté le plus assidûment une école coranique, d'où leur refuge dans l'arabe. Le choix des répondants semblent ainsi reposer sur une dimension pragmatique, chacun retenant l'outil linguistique qu'il considère immédiatement disponible : l'arabe chez les plus âgés, le français chez les plus jeunes, sans que l'on puisse véritablement prétendre que les premiers pourraient être plus conservateurs que les seconds.

## Références

- LABOV, William, 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25-35.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du Français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, L'Harmattan, Paris.